



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-294**

Séance publique du

20 juin 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160620- lmc193546-DE-1-1
Date de signature : 20/06/2016
Date de réception : jeudi 23 juin 2016
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES DE MOBILITE INTERNATIONALE POUR ETUDIANTS ET
APPRENTIS AIXOIS AU TITRE DE L'ANNEE 2016**

Le 20 juin 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/06/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jules SUSINI, Madame Danièle BRUNET à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaëlle LENFANT, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Charlotte BENON, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Irène MALAUZAT à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Jean-Marc PERRIN à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Liliane PIERRON à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Madame Souad HAMMAL.
Secrétaire : Stéphane PAOLI

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUIN 2016

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES DE MOBILITE INTERNATIONALE POUR
ETUDIANTS ET APPRENTIS AIXOIS AU TITRE DE L'ANNEE 2016- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Notre municipalité a un rôle à jouer pour accompagner ses jeunes citoyens à s'ouvrir à d'autres pratiques, à approfondir leurs connaissances linguistiques et à découvrir d'autres cultures. Une jeunesse mobile et interculturelle sera mieux à même de consolider son emploi et son avenir professionnel. En effet, l'échange d'expériences, par la confrontation de différentes pratiques, représente un facteur d'enrichissement et une réelle plus-value dans le monde du travail actuel.

C'est pourquoi, afin d'encourager la mobilité et de privilégier l'ouverture à l'international de nos étudiants aixois, la Ville d'Aix en Provence a institué dès 2010, un système de bourses contribuant à la réalisation de stages à l'étranger, par délibération du Conseil Municipal N° 2010.227 du 08 mars 2010.

Pour mémoire, à l'occasion de la dernière session, il a été décidé, par délibération N° DL 2014-404, d'octroyer 16 bourses, pour un montant total de 11 550 €, soit un montant moyen de 722 € par bourse. En 2015, aucun des dossiers de candidatures déposés n'a pu être retenu.

Après plusieurs années d'existence, la Ville d'Aix-en-Provence a souhaité revoir ce dispositif et a modifié le règlement par délibération N° DL 2015.615 du Conseil municipal du 15 décembre dernier : les possibilités de bourses ont été élargies pour 2016, en proposant deux axes de candidature distincts, l'un géographique, l'autre thématique, ainsi qu'en ouvrant le

dispositif aux apprentis, tout en réaffirmant la promotion de l'excellence et de la qualité des projets.

En application du règlement, le comité d'attribution des bourses de mobilité internationale a tenu sa réunion annuelle le 6 juin 2016.

En fonction des critères de notation définis dans le règlement et des disponibilités budgétaires, le comité a déterminé l'octroi de 10 bourses pour un montant de 5 700 euros , soit un montant moyen de 570 euros par bourse.

Vous trouverez ci-après le tableau des attributions qui vous sont proposées au titre de 2016.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DÉCIDER** l'attribution de 10 bourses pour un montant total de 5 700 euros telles que figurant dans le tableau joint au présent rapport,
- **DIRE** que les montant afférents seront pris sur la ligne de crédits N° 2153, imputation 048 6714 920, qui présente les disponibilités suffisantes.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Élu délégué aux Relations internationales à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DL.2016-294 - ATTRIBUTION DE BOURSES DE MOBILITE INTERNATIONALE POUR
ETUDIANTS ET APPRENTIS AIXOIS AU TITRE DE L'ANNEE 2016-

Présents et représentés : 52
Présents : 37
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 52
Pour : 52
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

BOURSES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE– COMITE D'ATTRIBUTION DU 06/06/2016

BOURSES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE– COMITE D'ATTRIBUTION DU 06/06/2016					
	Candidat		Stage		proposition comité mobilité internationale
	État Civil	Formation	Lieu / durée	AXE DE CANDIDATURE / OBJET DU STAGE	
1	Mme Jessica GUYOMARD	DUT 2 techniques de commercialisation	Alicante, ESPAGNE	NUMÉRIQUE Marketing digital : Applications Web, emailing, NT web et réseaux sociaux, Créa d'infographies	300 €
		IUT	2 mois		
2	M. Yorick BORHO	M 1 brand et management	Göteborg, SUEDE	NUMÉRIQUE Marketing digital : Responsable for community management & social media, internal communication, event management, new employees & promotion, cases and awards, PR	500 €
		IAE	3 mois		
3	M. Alexis MARTIN	Année 2 DUT informatique	Montréal, CANADA	NUMÉRIQUE Développement d'applications client serveur et projets de numérisation de documents	500 €
		IUT	2 mois		
4	Mme Camille ROTH	M1 Droit et Management de la Culture des médias	Cambridge, ROYAUME-UNI	NUMÉRIQUE Soutien des événements, animations du café français et, via le site internet de l'Alliance Française, gestion de la communication et marketing numériques	700 €
		IMPGT	4 mois 1/2		
5	Mme Judith BENTATA	M2 Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies	Barcelone, ESPAGNE	NUMÉRIQUE Conseil et suivi dans le domaine des nouvelles technologies, stratégie de développement des start-up, rédaction du contrat d'exploitation d'œuvres à l'ère du numérique, action en justice visant à défendre et protéger les œuvres à l'ère du numérique	400 €
		Faculté de Droit et de Sciences Politiques	3 mois		
6	Mme Lucie TALICHET	M2 Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies	Sydney, AUSTRALIE	NUMÉRIQUE Rédaction articles internet du département droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies, notes sur le droit de l'informatique et des marques. Recherches d'antériorité et préparation des dépôts de noms de domaines	1 000 €
		Faculté de Droit et de Sciences Politiques	3 mois		
7	M. Driss EL FAZAZI	M1 Management des administrations publiques et territoires	Oujda, MAROC	VILLES JUMELLES & PARTENAIRES Tableau de bord prospectif : performance salariale	400 €
		IMPGT	2 mois		
8	M Youri NABBAD	M2 Journalisme Juridique	Montreal, CANADA	NUMÉRIQUE Réalisation d'émissions dans leur intégralité du montage à la diffusion et utilisation des outils numériques : retransmission en direct sur la webradio, mise à jour des podcasts, stratégie 2.0 (community management, réseaux sociaux etc.)	700 €
		Faculté de Droit et de Sciences Politiques	3 mois		
9	M. Simon UZAN	Année 3 ingénieur informatique	Copenhague, DANEMARK	NUMÉRIQUE Création de solutions web marketing, progiciels, sécurité des données digitales au service des entreprises et start-up	700 €
		Exia CESI	6 mois		
10	Mme Sarah MARKIEWICZ	Doctorat 2 droit des technologies de l'information	Bruxelles, BELGIQUE	NUMÉRIQUE Recherches en matière de droit du numérique : signatures électroniques et services de certifications, société de l'information digitale, économie électronique, archivage électronique, stratégie numérique (droit eIDAS, directives NIS, droit de la protection des données, droit des technologies de l'information)	500 €
		Faculté de Droit et de Sciences Politiques	3 mois		
Total					5 700 €